



LE BLAINVILLOIS



Avril 2013
Nouvelle édition n°48

Blainville, j'y vis bien

LE MOT DU MAIRE

Le printemps vient tout juste de pointer le bout de son nez avec son lot de travaux d'embellissement de la Commune avec le fleurissement, la tonte et l'entretien des espaces verts, les réparations de voiries dégradées par cet hiver bien trop long que déjà il nous faut penser aux vacances d'été et à la rentrée scolaire de septembre 2013.

Les élus, avec les commissions municipales et les services communaux, s'appliquent à organiser et à préparer :

- Les vacances d'été avec :
 - le recensement des besoins en crèches pour les mois de juillet et d'août afin de répondre au mieux aux attentes des parents,
 - l'organisation des accueils de loisirs,
 - la proposition en lien avec l'opération 1er départ en vacances du CCAS de deux séjours pour les adolescents.
- La rentrée scolaire de septembre avec :
 - la mise en œuvre des **nouveaux rythmes scolaires** proposés par le ministère de l'Éducation Nationale,
 - l'embauche dans le cadre des Emplois d'Avenir et des Contrats d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS), de plusieurs jeunes pour assurer au côté de nos agents et des bénévoles d'associations locales, l'encadrement d'activités périscolaires,
 - la recherche de blainvillois susceptibles d'apporter leur concours et d'intervenir dans ce dispositif...

Il semble que notre commune soit la seule dans le lunévillois à oser s'engager dès 2013. Serions-nous encore pilote pour ce dispositif nouveau comme ce fut le cas dès 2009 pour la reprise en gestion communale des structures d'accueil de l'enfance et la petite enfance ?

Nous mettrons toute notre énergie pour convaincre les quelques personnes ou structures sceptiques quant à l'intérêt de cette opération afin qu'elle réussisse pleinement et ouvre d'autres perspectives d'activités aux enfants de notre cité.

C'est un challenge supplémentaire qu'il nous faut collectivement relever, alors engageons nous tous dans l'intérêt des petits blainvillois.

Le maire
Annie Farrudja

DANS CE NUMERO

- Le Conseil Municipal
- La vidéo-protection
- Les vacances d'été

DANS VOS AGENDAS



A NOTER

En raison de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, les inscriptions scolaires et périscolaires auront lieu courant mai. Les dates précises seront communiquées prochainement dans le Blainvillois et sur le site de la Commune.

Retrouvez également la vie blainvilloise
et toujours plus d'images sur
www.blainvillesurleau.fr

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 8 avril** à partir de 14h30. Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Mercredi 24 avril. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Ludothèque / LAEP

Durant les vacances de printemps, la ludothèque et le LAEP seront fermés respectivement **du 22 avril au 3 mai inclus** et **du 29 avril au 3 mai inclus**.

Vente de bois

La Commune vend du bois de chauffage aux habitants de Blainville-sur-l'Eau. Chaque foyer intéressé doit s'inscrire en Mairie. Le prix est de 45 euros le stère. Le Maire déclinera toutes responsabilités concernant d'éventuels incidents.

Opération 1er départ en vacances

Depuis plusieurs années, le CCAS de la ville de Blainville-sur-l'Eau s'engage dans l'opération 1er départ en centre de vacances. Cette opération, pilotée par Jeunesse en Plein Air, soutenue par le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et les communes volontaires, permet d'aider financièrement des familles désireuses de faire partir pour la 1ère fois leur enfant en séjour collectif de vacances. Des aides peuvent être octroyées pour le deuxième et troisième départ : elles sont toutefois soumises à conditions de ressources, situation de famille, ...

Les enfants concernés doivent avoir entre 4 ans et 17 ans et résider à Blainville-sur-l'Eau. Si vous désirez être informés sur les différents séjours possibles, les modalités d'inscription, des permanences sont organisées les **mercredis 10 et 17 avril** – Salle des Mariages – Mairie de Blainville-sur-l'Eau de 9 h à 12 h. Se munir des aides aux temps libres de la CAF, aides comités d'entreprise, ...

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive :

> du 2 au 28 avril : **Concours**

La Médiathèque l'Eau Vive vous propose un nouveau concours d'art graphique.

Sur le thème "Crée ton lapin de Pâques préféré", les enfants peuvent proposer dessins ou sculptures. Ouvert à tous, lots et chèques-lire à gagner.

Alors laissez parler votre imagination !!



LE COIN DES ASSOCIATIONS

Randonnées du Club Vosgien du Val de Meurthe Air comme Rando

Samedi 6 - 13h30 MFC. Circuit : Vézelize Val du Brénon 13 km (3h00)

Samedi 13 - 13h30 MFC. Circuit : Bayon Côte de Moselle 12 km (3h00)

Samedi 20 - 9h00 MFC. Journée détente avec rando à la Boulaie à Cirey sur Vezouze.

Repas tiré du sac, coût 5 euros, prévoir boules de pétanque ou autres jeux d'extérieur.

Samedi 27 - 13h30 MFC. Circuit : Houdemont camp d'Afrique - 12 km (3h00).

Le programme détaillé de toutes les randonnées est téléchargeable sur le site de la CCVM.

Renseignements : 03 83 71 43 62.

Judis 4 et 11 avril dès 14h30 - Thés dansants

Organisés par Amitié-Partage et animés le 4 avril par l'orchestre Eric SCHMITT et l'orchestre DANCING le 11 avril. Renseignements et réservations 03 83 75 91 62. Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

Dimanche 7 avril dès 12h30 - Repas dansant

Organisé par la FNACA, animé par l'orchestre FREE'SON. Participation de 30 euros (15 euros de 10 à 14 ans), réservation avant le 1er avril au 03 83 75 05 68 ou au 06 82 20 40 27.

Mercredi 24 avril de 14h00 à 16h00 - Conte

Les Amis de Georges proposent pour les 5 - 11 ans l'heure du conte à la Médiathèque l'Eau Vive. Inscriptions sur place aux heures d'ouverture.

Repas du 8 mai

Organisé par l'AMC et Rhin et Danube, le repas patriotique du 8 mai aura lieu à la MFC dès 12h30. 30 euros tout compris. Réservations et renseignements : Mr VOINÇON 03 83 46 95 65, Mr FAGUET 03 83 75 73 36, Mr SEUXET 03 83 75 80 13.



Atelier du Laep

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents vous attend pour une découverte des livres et de la lecture.

Mardi 9 avril à 10h00.

Cinéma du CCAS

Séance **mercredi 17 avril**, inscriptions les 15 et 16 avril de 15h00 à 17h00.

Ce mois-ci, "Une chanson pour ma mère" avec Patrick Timsit et Dave.

Vacances d'été

Le CCAS et le Pôle jeunesse proposent en juillet 2 séjours pour les adolescents blainvillois.

• Du 9 au 23 juillet au Lac de Serre Ponçon (Alpes du Sud)

14 jours de vacances à sensations tout près du lac, avec sports d'eaux vives, escalade, randonnées en montagne. Pour les 11/14 ans et 14/17 ans. Le séjour à partir de 210 euros.

• Du 11 au 28 juillet à Saint-Florent (Corse)

18 jours de rêve dans un cadre idyllique. Au programme, kayak de mer, baptême de plongée, plongée en apnée au spot, soirées dansantes, shopping...

Pour les 14/17 ans, à partir de 275 euros.

Renseignements et permanences d'inscription les 10 et 17 avril 2013 de 9h00 à 12h00, salle des mariages. **2**



UN POINT SUR LA VIDEO-PROTECTION

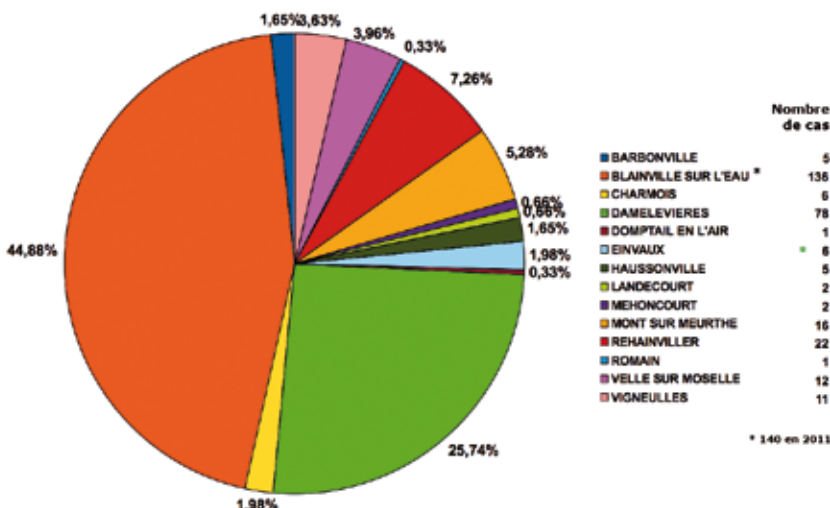
Délinquance et vidéo-protection

Si Blainville-sur-l'Eau est une cité relativement calme où il fait bon vivre, la tranquillité publique peut et doit faire des progrès en matière de lutte contre la délinquance sous toutes ses formes.

Si on regarde du côté de notre Gendarmerie, cette dernière obtient d'excellents résultats en matière d'élucidations : 47,14 % pour la délinquance générale (c'est-à-dire tous faits confondus) et 41,04 % pour la délinquance de voie publique (tous vols commis sur la voie publique ou au préjudice de particuliers), ce qui reste légèrement supérieur à la moyenne nationale.

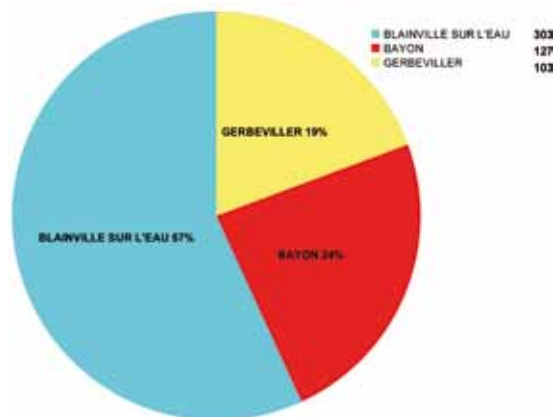
La présence et l'efficacité de la Brigade font que, dans notre bourg, même si des doutes sont émis sur le sentiment sécuritaire, la vie quotidienne blainvilloise reste apaisée. Si quelques dignotants appellent à la prudence, ils nous incitent à rester vigilants dans le combat contre incivilités et délinquance, sans stigmatiser la jeunesse, car le délinquant n'a pas d'âge et n'habite pas forcément Blainville-sur-l'Eau.

Les chiffres communiqués par la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Blainville-sur-l'Eau démontrent qu'il y a un sérieux effort à faire pour atteindre la quiétude. La décision a donc été prise d'utiliser comme moyen préventif, la technologie qu'est la vidéo-protection par caméras, dont l'arrivée proche a été annoncée dans un bulletin municipal précédent.



Délinquance générale recensée par la brigade de Blainville-sur-l'Eau sur son territoire

Délinquance générale 2012 recensée par la COB sur les territoires de chaque brigade (en % et en nombre)



Un marché à procédure adaptée sera prochainement lancé pour un coût de 108 000 euros, dont la moitié devrait être subventionnée par l'Etat.

Préserver l'intégrité physique des habitants et de leurs biens, dissuader les délinquants potentiels, aider la Gendarmerie dans ses enquêtes, tels sont les buts de cette opération. Vous constaterez à la lecture des statistiques présentées, que, sans nos amis les gendarmes, la vie serait moins sereine, voire impossible.

La sécurité des citoyens, la vie tranquille, sont des valeurs auxquelles la municipalité restera attachée.

CHEZ NOS VOISINS

Vendredi 19 avril - Loto

Ouverture des portes à 19h00, salles des fêtes de Damelevières, organisé par le Comité des Fêtes de Damelevières. Réservations au 03 83 75 74 25

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

MAIS OU SOMMES-NOUS ?

À Blainville, le "parc" de vidéo surveillance va s'enrichir de 8 caméras supplémentaires, installées dans les rues, auxquelles il faut rajouter celles déjà installées sur les bâtiments publics.

Blainville n'est pas Marseille, ni Paris, ni Chicago !!! Il faut arrêter de faire croire aux Blainvillois qu'ils sont en danger dans notre cité ! Il faut arrêter cette course sécuritaire qui n'est pas justifiée dans une commune comme la nôtre où il fait bon se promener !

Que certains commerces ou entreprises soient plus exposées et s'équipent de vidéo, soit. Mais de là à équiper les rues pour 108 000 euros, il y a une marge !

Sommes-nous donc tant en danger qu'il faille déployer ces équipements dans l'espace public pour y surveiller tout en général et rien en particulier en prétendant que cela favorisera la baisse de la délinquance (laquelle? quels sont les faits ? les chiffres ?).

Mais pourquoi s'y opposer si l'on a rien à se reprocher? Voilà l'argument qui est très souvent avancé par ceux qui préconisent l'extension des systèmes de surveillance du public (surtout par ceux qui les fabriquent !).

Finalement, chacun accepterait dans une relative indifférence, sans rien dire, d'être observé, traqué sans même en avoir conscience. Pas nous !

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 20 mars 2013

Madame le Maire ouvre la séance et soumet au vote le compte-rendu du Conseil Municipal précédent. Celui-ci est approuvé à l'unanimité des votants (4 abstentions).

• Point sur le Plan Local d'Urbanisme

Une présentation du zonage de la commune et du règlement applicable à chaque zone ainsi que les projets d'aménagement sont effectués par Lucette RAMOLU de l'Atelier des Territoires.

Madame RAMOLU a exposé trois grandes phases de ce projet :

-La procédure de révision du POS en PLU : règles de construction, de planification et de gestion

-Le PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable :

Deux orientations majeures sont de :

- pérenniser l'attractivité du territoire Blainvillois

- garantir la préservation de l'environnement, mise en valeur des paysages et du cadre de vie

-Le zonage projeté et les orientations : exposé des différentes zones

Quelques questions ont été posées à Madame RAMOLU sur ce projet. Madame le Maire indique que cette information n'appelle pas à un vote.

• Demande de subvention pour la vidéo-protection

Compte tenu du rapport de la Gendarmerie Nationale concernant la sécurisation du ban communal, Madame le Maire sollicite une subvention au Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance et transmet un budget des travaux nécessaires à la faisabilité de cette action. Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité (4 abstentions) valide la demande de subvention.

• Acquisition et vente de terrains Route de Mont-sur-Meurthe

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'acquisition de la parcelle AI 104 dont l'objectif est de constituer une parcelle communale propice à la réalisation d'une construction.

De même, le Conseil à l'unanimité autorise la vente des terrains nécessaires à la sécurisation de la station de pompage du SIE.

• Tarifs des nouvelles concessions funéraires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, apporte un avis favorable au prix de 1000 euros pour une concession de 30 ans au sein du nouveau columbarium. La commune s'est récemment dotée d'un équipement funéraire et il convient d'adapter les prix des concessions en fonction du coût d'achat.

• Questions et informations diverses

Madame le Maire informe le Conseil de la convention ATESAT signée auprès de la DDT.

Également, un point sur les débats et rencontres relatifs à la mise en œuvre dès la rentrée 2013 des nouveaux rythmes scolaires a été réalisé. Dans le même esprit il a été fait état du départ vers une école de Damelevières, des élèves de petite et moyenne section d'école maternelle des communes d'Haussonville, Dompail-en-l'Air et St Mard initialement scolarisés à l'école maternelle du Haut des Places.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance.

STAGE D'INITIATION

École Municipale d'Enseignements Artistiques

Les vacances de Printemps seront l'occasion pour les curieux de venir à l'EMEA pour s'initier aux différentes pratiques collectives qui y sont enseignées. Instruments de musique (cordes, cuivres, percussions...), chant et techniques vocales, et théâtre... autant de disciplines proposées qu'enfants et adultes pourront découvrir **du 22 au 24 avril 2013**. Les renseignements et les inscriptions sont à prendre à l'école au 03 83 75 72 23 ou par courriel : ecoledemusique@blainvillesurleau.fr.



CELEBRATION

Dimanche 28 avril 2013

6^{ème} journée du Souvenir de la Déportation. Journée des Médailleurs Militaires.

9h45 : Dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts de Vigneulles,

10h00 : Dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts de Barbonville,

10h30 : Service religieux en l'église de Damelevières,

11h20 : Dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts de Damelevières,

11h45 : Dépôt de gerbes Stèle du Souvenir Rond Point de la Tuilerie

12h00 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau,

12h15 : Vin d'Honneur à la Salle des Mariages de Blainville-sur-l'Eau.



Cette année, la Foire et le Vide-grenier auront lieu le même jour. Les inscriptions commenceront mardi 2 avril, renseignements au 06 28 49 83 19 après 18h00.